



Initiative "4 pour 1000 : Les Sols pour la Sécurité Alimentaire et le



Climat »

Lignes directrices pour le 3e appel à projets pour évaluation formative

Ouverture le 15 mai 2021

Date limite de soumission 15 juillet 2021

1-INTRODUCTION

Le troisième appel à projets pour évaluation formative sera ouvert le 15 mai 2021. Les informations les plus pertinentes sur le champ d'application de l'appel, la procédure de candidature, le calendrier, les critères utilisés pour l'évaluation des projets et les coordonnées de contact peuvent être trouvées dans le lien créé sur la page web de l'Initiative "4 pour 1000" (<https://www.4p1000.org/call-projects>).

2- QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE « 4 POUR 1000 »

L'Initiative "4 pour 1000" : Les Sols pour la Sécurité Alimentaire et le Climat, qui fait partie du Plan d'action mondial pour le climat, se compose d'un programme international de recherche et de coopération scientifique et d'un plan d'action visant à augmenter la séquestration du carbone organique du sol (SOC) afin d'accroître la sécurité alimentaire, d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter. Son objectif principal est d'aider les pays contributeurs et les organisations non étatiques à développer des projets, des actions et des programmes basés sur des preuves, appelés ci-après "projets", afin de promouvoir et d'encourager les actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre en protégeant et en augmentant les stocks de carbone organique du sol.

3- OBJECTIF DE L'APPEL

L'objectif de cette évaluation est double :

La modalité 1 va aux nouveaux projets qui cherchent des fonds pour être mis en œuvre. Dans ce cas, l'objectif est d'améliorer les actions du projet et d'augmenter les chances d'approbation par les financeurs. Il n'y aura pas d'engagement de la part de l'initiative "4 pour 1000" à assurer le financement des projets.

La modalité 2 concerne les projets en cours qui cherchent à être "reconnus" dans le cadre de l'initiative "4 pour 1000" par le biais de l'évaluation du CST. Dans ce cas, l'objectif est d'aider les

projets, par le biais de conseils d'experts, à atteindre des objectifs conformes à ceux de l'initiative "4 pour 1000" et de s'assurer que des méthodes sont en place pour suivre les progrès réalisés pendant la mise en œuvre du projet.

La procédure est applicable pour la mise en œuvre d'une pratique agricole, pour le développement ou la mise en œuvre d'un projet (par exemple, la restauration des sols dans une zone donnée) ou d'une proposition politique. Les projets de recherche peuvent être évalués s'ils comportent un aspect de mise en œuvre. Il peut s'agir de porteurs de projets (individus ou organisations) de diverses régions et conditions.

Un ensemble de critères, d'indicateurs, de méthodes et d'unités de mesure a été développé par le Comité Scientifique et Technique (CST) de l'Initiative "4 pour 1000", et approuvé par le Consortium des Membres, afin de guider les porteurs de projets et d'assurer une évaluation formative des projets.

L'évaluation sera effectuée par le STC de l'initiative "4 pour 1000", avec l'aide d'experts externes si nécessaire, en utilisant la série d'indicateurs décrits dans le lien suivant

[https://www.4p1000.org/sites/default/files/content/consortium_3-3 -
_4p1000_reference_criteria_and_indicators_for_project_assessment_from_stc.pdf](https://www.4p1000.org/sites/default/files/content/consortium_3-3_-_4p1000_reference_criteria_and_indicators_for_project_assessment_from_stc.pdf).

Une fois le processus d'évaluation terminé, les porteurs de projet recevront un rapport comprenant le résultat de l'évaluation et les recommandations du CST. Une brève description des projets conformes aux objectifs de l'Initiative « 4 pour 1000 » sera présentée sur le site web ainsi que le rapport final de l'évaluation en vue d'un possible soutien par un financement approprié de la part de bailleurs de fonds compatibles avec les objectifs de l'Initiative.

4- PROCÉDURE DE CANDIDATURE

L'appel est officiellement publié le 15 mai 2021 sur la page web de l'Initiative "4 pour 1000" (www.4p1000.org).

La date limite pour la soumission des projets est le 15 juillet 2021, à midi CEST. Les lignes directrices et les documents de l'appel sont disponibles sur la page web de l'Initiative (<https://www.4p1000.org>) sous le lien <https://www.4p1000.org/call-projects>.

Les documents de l'appel sont les suivants

1. le formulaire de candidature, avec les informations de base du projet, et
2. un modèle avec un questionnaire à remplir très soigneusement avec un maximum d'informations et de détails concernant le projet par le porteur de projet et un formulaire d'évaluation à remplir par l'évaluateur.

L'utilisation de ces deux modèles est obligatoire. La présentation du projet sous un autre format entraînera la nullité de la candidature.

Les deux modèles doivent être téléchargés à partir du lien de la page web, remplis correctement et **soumis électroniquement par le porteur de projet, par courrier à secretariat@4p1000.org, en indiquant dans le sujet "3rd 4p1000 PROJECT CALL 2021".**

Tout autre document que le porteur de projet considère utile pour la compréhension du projet (un document général présentant le projet, sa cible, ses objectifs, etc...) doit également être joint. L'équipe d'évaluation pourra demander des informations complémentaires si nécessaire et, le cas échéant, organisera des téléconférences avec les porteurs de projet.

5- CALENDRIER ET DATES PERTINENTES

Le Secrétariat exécutif de l'Initiative « 4 pour 1000 » est le point de contact entre les porteurs de projets et l'Initiative « 4 pour 1000 » pour toutes les questions générales liées à l'appel. Les questions concernant la soumission des projets et autres questions générales doivent être envoyées à secretariat@4p1000.org

ACTIVITES	DATES
PHASE I	
Ouverture de l'appel	15 mai 2021
L'appel est ouvert aux candidats	15 mai au 15 juillet 2021
Clôture de l'appel	15 juillet 2021
Première révision	15 juillet - 30 juillet 2021
PHASE II	
Examen et évaluation des projets	1er août - 31 octobre 2021
Résultats soumis aux porteurs de projets	31 janvier 2022

6- AUTO-ÉVALUATION

Avant l'évaluation d'un projet par le CST, nous recommandons d'utiliser des outils d'estimation du bilan carbone tels que les outils du Carbon Benefits Project : <https://cbp.nrel.colostate.edu/>, ou l'outil EX-Ante Carbon balance (EX-ACT) de la FAO (<http://www.fao.org/tc/exact/outil-ex-act>). Ces outils sont disponibles gratuitement après inscription.

7- INFORMATION ET CONSULTATIONS

Le secrétariat exécutif de l'Initiative "4 pour 1000" est le point de contact entre les proposant des projets et l'Initiative "4 pour 1000" pour toutes les questions générales liées à l'appel. Les questions concernant la soumission des projets et autres questions générales doivent être envoyées au Secrétariat Exécutif.